

# L'écho albanais

## Saint-Alban, station verte

\* (en breton)  
\*\* (en gallo)



**TOUR D'HORIZON** P. 3  
Inscription  
sur les listes électorales



**ECHO ENFANCE JEUNESSE** P.8  
Restaurant scolaire :  
repas de Noël



**ECHO ZOOM** P.10  
Zoom sur le label "Stations Vertes"

## Mairie

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :  
9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15  
Jeudi, Samedi : 9 h - 12 h  
Service urbanisme fermé le lundi  
**Tél. 02 96 32 98 98**  
Fax. 02 96 32 98 22  
www.saintalban.fr  
mairie@saintalban.fr

## Agence Postale

Du lundi au samedi : 8 h 30 - 12 h.  
**Tél. 02 96 32 91 23**

## Cybercommune

Mardi 14 h - 16 h  
Dimanche de 10 h 30 à 12 h  
et sur rendez-vous en appelant  
le **06 72 67 12 01** ou  
le **06 51 11 36 50** ou  
**02 96 93 88 05**  
(aux heures de permanences)

## Bibliothèque

Mercredi 14 h 30 - 17 h  
Vendredi 16 h 30 - 18 h  
Dimanche de 10 h 30 à 12 h  
**Tél. 02 96 93 88 05**  
Service portage des livres  
**Tél. 02 96 93 88 05**

## Urgences médicales

**Tél. 15**

## Permanences Puéricultrice PMI et Assistant Social

- Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice  
mardi de 14 h à 16 h 30 sans rendez-  
vous sur le site de  
Lamballe Terre & Mer  
à Saint-Alban.  
**Tél. 02 96 50 10 30**
- Monsieur Sébastien DUSSART, Assis-  
tant social, sur rendez-vous (Maison  
du Département à LAMBALLE ou  
permanence le jeudi matin à SAINT-  
ALBAN).  
**Tél. 02 96 50 10 30**

## Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie  
la plus proche de chez vous,  
les coordonnées de la pharmacie  
de garde y seront affichées.  
En cas d'urgence, **Tél. 15 ou 3237**



## CÉRÉMONIE DES VŒUX

**Celle-ci s'est déroulée le mercredi 8 janvier à la Salle des Fêtes.**

C'était la dernière de la mandature. Vous êtes venus très nombreux à cette rencontre annuelle avec vos élus. Cela prouve l'intérêt que vous portez à l'évolution de votre commune.

Après l'accueil des personnalités de la communauté d'agglomération Lamballe Terre & Mer, de notre conseiller départemental, des maires et adjoints des communes voisines, des différents services de l'Etat, des responsables des associations, des représentants du monde économique sous toutes ses formes et des services, j'ai voulu remercier tous les élus pour leur engagement au service de la commune. J'ai voulu leur exprimer ma reconnaissance pour le temps passé au service de la collectivité, avec assiduité, compétence, rigueur et pour leur sens aigu des responsabilités en termes de gestion des fonds publics qui nous sont confiés.

J'ai tenu également à remercier collectivement tout le personnel communal, pour son professionnalisme et sa disponibilité, et sa volonté permanente du travail bien fait. J'ai voulu leur dire que ce sont eux, qui, par leurs actions et leur réactivité au quotidien, donnent une image positive de notre « entreprise communale ».

J'ai également mis l'accent sur le travail réalisé par les associations qui animent notre cité tout au long de l'année, et sur leur rôle social et d'intégration des nouveaux habitants arrivant sur notre territoire.

L'activité économique importante de notre commune favorise son développement et son attractivité. 48 permis de construire, 74 déclarations préalables, 85 certificats d'urbanisme ont été délivrés en 2019, ce qui nous place en quatrième position sur les 38 communes de la communauté d'agglomération Lamballe Terre & Mer.

## POUR VOS ÉLUS, L'ANNÉE 2019 A ÉTÉ CONSACRÉE...

- A l'aménagement du bourg avec la réalisation des travaux depuis le parking de Beau Soleil, la rue de l'Eglise, tout l'environnement autour du centre bourg et le parking de la Salle des Fêtes, la rue de la Croix de la Mission, la rue Christian de la Villéon et le parking du terrain des sports jusqu'à la route départementale Le Poirier-Erquy,
- A l'éclairage de la chapelle Saint-Jacques,
- A la création d'un hall d'entrée à la Salle Annexe avec toilettes et vestiaires,
- A la réfection des trottoirs et des placettes du lotissement proche du terrain des sports,
- A l'entretien de la voirie rurale en point à temps,
- A l'acquisition de nouveaux motifs pour compléter les illuminations de fin d'année dans les rues autour du Poirier,
- Au lancement de la révision totale du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme),
- A l'élaboration du nouveau site internet de la commune,
- A l'obtention d'une « deuxième fleur » pour la commune, remise par le Comité Régional du fleurissement sous l'égide du Conseil Régional,
- A l'organisation de la mise en place du nouveau Conseil Municipal Enfants au mois d'octobre. Ils étaient présents à la commémoration du 11 novembre au monument aux morts et, bien entendu, à cette cérémonie des vœux durant laquelle j'ai remis à chacun un diplôme.

**Directeur de la publication :**  
André Gomet, Maire

**Ont participé à ce numéro :** Magalie Houzé,  
Christian Lucas, Nathalie Beauvy,  
Clarisse Milleville, Kristell Jumilus.

**Conception, réalisation graphique et impression :**  
Roudenn Grafik.



A la fin de cette cérémonie, j'ai également fait le point sur les travaux réalisés au sein du conseil et du bureau de l'agglomération Lamballe Terre & Mer, notamment la mise en place du nouveau service de transport « Distribus » dont nous sommes tous des bénéficiaires puisqu'une nouvelle ligne régulière va desservir par des arrêts « Le Poirier » et « Le Bourg ». J'ai aussi insisté sur le fait que la communauté d'agglomération Lamballe Terre & Mer doit être un outil au service des communes mais que la commune doit rester l'échelon de proximité pour la population et que les deux entités doivent travailler ensemble en bonne intelligence.

J'ai également évoqué le fait que la commune continuait de se développer tranquillement mais sûrement, puisque la population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2020 était de 2185 habitants. En 2019, nous avons eu 21 naissances, 18 décès, 6 mariages, 7 pacs, et 3 noces d'or.

J'ai aussi confirmé que je ne demandais pas le renouvellement de mon mandat d'élus pour les prochaines élections municipales. J'ai émis le souhait que la campagne électorale se déroule dans le calme et la sérénité et surtout dans le respect des personnes qui se présenteront à vos suffrages.

## REMISE DE MÉDAILLE À JEAN-YVES LE GALL

À la fin de la cérémonie des vœux, j'ai eu le plaisir de remettre à Jean-Yves Le Gall, Maire-Adjoint à l'urbanisme et aux finances, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale « échelon vermeil » pour lui confirmer toute notre reconnaissance pour 30 années passées au service de la commune et de ses habitants.

Élu en mars 1998 comme conseiller municipal, réélu en 1995, de nouveau élu en 2001 sur la liste de Monsieur René MICHEL, il devient 3<sup>ème</sup> adjoint avec la mission de s'occuper de l'urbanisme. Réélu en 2008, il devient mon 1<sup>er</sup> adjoint et conserve toujours le portefeuille de l'urbanisme et accepte en plus les finances. Réélu de nouveau en 2014, il laisse le poste de 1<sup>er</sup> adjoint à Michel GUEGUEN et redevient 3<sup>ème</sup> adjoint en gardant les mêmes fonctions.

Je peux vous dire que cela a été un réel plaisir pour moi de travailler avec Jean-Yves, durant toute cette période et plus particulièrement lors des 2 derniers mandats.

Je sais qu'il passait beaucoup de temps sur les dossiers d'urbanisme et qu'il savait animer sa commission d'autorisations du droit des sols avec rigueur et compétence.

Je peux dire aussi qu'il a participé activement au développement de la commune durant ces 3 derniers mandats et qu'il s'est beaucoup investi dans le dossier et le suivi de l'aménagement du bourg, dossier qui lui tenait à cœur.

Un grand merci Jean-Yves pour toute ton action durant ces 30 années de présence au sein du conseil municipal de Saint-Alban.

André GOMET, Maire



## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2019

### Le Conseil Municipal :

- Renouvelle le crédit de trésorerie à hauteur de 145 000 euros et accepte l'offre du Crédit Agricole,
- Valide la contribution due par la commune au titre des frais de scolarité d'un enfant en classe spécialisée à Lamballe pour l'année 2019/2020,
- Valide l'attribution d'une subvention de 200 euros à l'association 4 Vaulx les Mouettes,
- Autorise Monsieur Le Maire à mandater à l'article 6542 – créances éteintes (loyers et redevance d'ordures ménagères) – la somme de 1882,47 euros correspondant à l'état de non-valeurs concernant Monsieur Philippe MEHAUTE (3 abstentions : Magalie Houzé, Christian Tréhorel, Alain Jégou),
- Approuve le devis de l'ADAC 22 d'un montant de 4 686 € TTC pour le choix du bureau d'étude dans le cadre de la révision générale du PLU,
- Valide la longueur de voirie communale à 78 646 mètres linéaires suite au déclassement de la route départementale n°58 dans le domaine public routier communal,
- Décide de fixer les conditions de révision libre de l'attribution de compensation pour la partie liée à la valorisation du volontariat de la contribution SDIS en prévoyant que le montant de l'attribution de compensation de chaque commune engagée dans cette démarche sera revu chaque année par le Conseil communautaire par simple délibération en fonction des montants de valorisation du volontariat communiqués par le SDIS pour l'année n-1.
- Le Conseil municipal prend acte de la présentation des délégations faites au Maire.

## RECONNAISSANCE ANTICIPÉE

Pour les couples mariés, la question de la reconnaissance anticipée ne se pose pas. La filiation des enfants de parents mariés est automatique, aucune démarche préalable n'est nécessaire.

**Pour les couples non mariés** (pacsés, union libre), la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. La filiation maternelle est établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant, sans qu'il y ait besoin de faire une démarche

de reconnaissance. **En revanche, pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance** (avant ou après la naissance de l'enfant).

**Les deux parents peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance, à la mairie de leur domicile, à n'importe quel moment (en général après la déclaration de grossesse), ensemble ou séparément.** Les démarches post-natales en seront ainsi simplifiées.

**Pièces à fournir pour la reconnaissance anticipée :**

- une pièce d'identité pour chacun des parents reconnaissant l'enfant à naître
- un justificatif de domicile



## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civiques et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

En prévision des élections municipales de mars 2020, les demandes peuvent être effectuées en mairie **avant le 7 février 2020 inclus**. Munissez-vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

## L'Écho Intercommunal

### SOCIAL

#### LE CIAS DÉMÉNAGE

Les 4 pôles du CIAS de Lamballe Terre & Mer (Lamballe-Armor, Saint-Alban, Jugon-les-Lacs-Commune nouvelle et Moncontour) sont dorénavant regroupés en un seul point : 50 bis rue d'Armor – Lamballe – 22400 Lamballe-Armor.

Des permanences vont être mises en place sur le territoire afin de conserver un contact de proximité.

#### LE CIAS RECRUTE DES AIDES À DOMICILE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Lamballe Terre & Mer recherche des aides à domicile.

Leur mission : intervenir au domicile de personnes âgées et/ou handicapées en les accompagnant dans les gestes de la vie quotidienne. Aide au lever et au coucher, aide à la toilette ou aux courses, repas, entretien du logement...

Vous êtes mobiles et disponibles, n'hésitez pas à adresser votre candidature auprès du CIAS.

Les plus : CDD selon vos disponibilités, secteur de travail déterminé en fonction de votre domicile, planification des interventions via smartphone fourni, frais kilométriques et temps de trajet entre deux interventions pris en charge.

**Tous les détails sur [lamballe-terre-mer.bzh](http://lamballe-terre-mer.bzh) (rubrique L'institution / Recrutement).**

#### Candidature à adresser à :

Monsieur Le Président  
CIAS de Lamballe Terre & Mer  
Ressources Humaines  
41 rue Saint-Martin – BP 90456 – 22404  
Lamballe-Armor Cedex



## JEUNESSE

### LA LUDOTHÈQUE ITINÉRANTE

L'accueil tout public a lieu dans des salles adaptées mises à disposition par les communes.

A Saint-Alban et Hénansal, les mercredis de 9h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h.

#### Planning Itinérance 2020 :

SAINT-ALBAN	HÉNANSAL
19 Février	5 Février
18 Mars	4 Mars
15 Avril	1 <sup>er</sup> Avril
20 Mai	6 mai
17 Juin	3 juin

### LES RENDEZ-VOUS DE LA SIJ (EX PIJ)

**Mon 1<sup>er</sup> C.V., ma 1<sup>ère</sup> lettre de motivation pour un stage, pour un job saisonnier.**

Mercredi 5 février – de 14h à 15h30 – Lamballe-Armor.

#### Forum des emplois saisonniers.

Samedi 8 février de 13h30 à 17h30. Salle municipale de Lamballe-Armor. Entrée libre.

### CENTRES DE LOISIRS, INSCRIPTIONS VACANCES DE FÉVRIER

**Vacances d'hiver du 17 au 28 février 2020.**

- Inscriptions aux centres de loisirs 3-11 ans : jusqu'au 7 février.
- Inscriptions 11-17 ans : depuis le 27 janvier.

**Toutes les informations (contacts et lieux d'inscriptions, programmes) sont en ligne sur [lamballe-terre-mer.bzh](https://portail-famille.lamballe-terre-mer.bzh) et sur le portail Activités Enfance Jeunesse : <https://portail-famille.lamballe-terre-mer.bzh>**

### ÉTÉ 2020, RECRUTEMENT DU PERSONNEL

Lamballe Terre & Mer, pour ses activités enfance jeunesse de l'été 2020 (accueils de loisirs 3-11 ans, animations ados et séjours), recrute des directeurs et directeurs adjoints (BAFD ou équivalent), des animateurs (BAFA ou équivalent, stagiaires, surveillants de baignade...) et des agents de restauration et d'entretien.

Les candidatures et CV sont à adresser à M. Le Président de Lamballe Terre & Mer, au plus tard pour le vendredi 14 février par courriel à [enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh)

**Renseignements au 02 96 50 59 54.**

## LA RENTRÉE DE LAMBALLE TERRE & MER NUMÉRIQUE

La plaquette janvier-juin 2020 du service Lamballe Terre & Mer Numérique est disponible sur [lamballe-terre-mer-numerique.bzh](https://lamballe-terre-mer-numerique.bzh)

Retrouvez un programme d'ateliers riche et varié, ainsi que les contacts et horaires d'ouverture des différents espaces publics numériques.

## DÉCHETS MÉNAGERS

### VIGILANCE TRI

Tous les emballages en plastique, en métal, les papiers et les cartonnets doivent impérativement être déposés en vrac dans votre bac ou sac jaune.

Certaines personnes pensent bien faire en mettant ces emballages dans des sacs poubelles opaques. Or, ces sacs noirs ne seront jamais ouverts au centre de tri et les emballages qu'ils contiennent ne seront pas recyclés. Dans la même catégorie, les grands sacs de protection de bac ne doivent pas être utilisés, car ils peuvent se coincer dans la benne du camion de collecte ou dans les mécanismes du centre du tri.

Le non-respect de cette consigne peut entraîner un refus de collecte du bac ou sac jaune. Un doute ? Déposez votre déchet dans votre poubelle d'ordures ménagères.

Plus d'informations : [contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh)

### DIFFUSION DES CALENDRIERS DE COLLECTE

Les calendriers de collecte 2020 ont été diffusés via la mairie. Ils sont également disponibles en téléchargement sur [lamballe-terre-mer.bzh](http://lamballe-terre-mer.bzh)

## RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

### AGENDA DE FÉVRIER

JOUR	ANIMATION	VILLE	LIEU
Lundi 3	Espace-Jeux	Hénanbihen	Salle du Cercle
Mardi 4	Espace-Jeux	Erquy	Le Blé en Herbe
	Soirée catalogue	Saint-Alban	Salle du Conseil
Vendredi 7	Espace-Jeux	Planguenoual	Salle du Carré d'Ass
Lundi 10	Arts plastiques	Pléneuf-Val-André	Centre de loisirs
Mardi 11	Arts plastiques	La Bouillie	Garderie périscolaire
Jeudi 13	Arts plastiques	Morieux	Garderie périscolaire

### ESPACES-JEUX

Voyons de quoi nos petits sont capables ! Découvrez les capacités des enfants à travers des jeux libres, des explorations, des expérimentations, etc.

**Horaires : entre 9h30 et 11h30 suivant le rythme des enfants. Inscription : par mail ou au 02 96 32 98 92.**

### ARTS PLASTIQUES

Retours aux fondamentaux avec peinture, fresque au sol et outillage pour expérimenter en toute simplicité (prévoir une blouse et une tenue adaptée) ! 12 enfants maximum par séance.

**Horaires : de 9h45 à 10h30 et de 10h45 à 11h30. Inscription : par mail ou au 02 96 32 98 92.**



### SOIRÉE CATALOGUES

Venez feuilleter des catalogues professionnels petite enfance, et regrouper vos commandes ! Ouvert à tous, parents et professionnels.

**Horaires : de 20h à 21h30. Inscription : par mail ou au 02 96 32 98 92.**

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

**Inscription obligatoire** pour tous les participants **aux ateliers et aux espaces-jeux** (enfants de 0 à 4 ans et accompagnateurs résidents de Lamballe Terre & Mer - Rpm antenne de Saint-Alban).

Les inscriptions se font par mail : [rpam-stalban@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:rpam-stalban@lamballe-terre-mer.bzh) ou téléphone au 02 96 32 98 92.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez l'animatrice de l'antenne : Laura LE ROUX.

## AGENDA

### FESTIVAL NATUR'ARMOR

1<sup>er</sup> et 2 février.  
Haras national de Lamballe - Lamballe-Armor.

### QUAI DES MÔMES

Dimanche 9 février.  
De 13h30 à 17h30.

Quai des rêves - Lamballe-Armor.  
Entrée libre.

### SOIRÉE « ZEN »

Vendredi 14 février.  
De 20h à 22h.  
Piscine de Lamballe - Lamballe-Armor.  
Entrée payante.

## ÉCOLE FRANÇOIS LEVAVASSEUR

Samedi 7 décembre, a eu lieu la 1<sup>ère</sup> édition du "Noël enchanté" de Saint-Alban, une alliance entre l'Amicale Laique et les commerçants du Poirier : vente de sapins provenant de Malido, exposants locaux, gourmandises de Noël, maquillage, vin chaud, coin dessins, photo avec le Père Noël offerte : tout était réuni pour une journée dans l'ambiance de Noël !



## ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

### INTERVENTION DU SYNDICAT DES CAPS

Lundi 2 décembre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont accueilli dans leur classe Aurélien, venu leur parler de l'alimentation des animaux dans la nature.

Après avoir revu le système digestif, les enfants ont découvert les différents régimes alimentaires des animaux en participant à des petits ateliers de manipulation : faire comme l'abeille et aspirer le nectar grâce à une seringue ou comme la grenouille et essayer d'attraper les insectes grâce à une main collante ou encore trier les graines, tel l'oiseau, à l'aide d'une pince à épiler en guise de bec !

Un superbe moment pour intégrer toutes ces notions.



## ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

### ARBRE DE NOËL

Mardi 17 décembre, les lutins du Père Noël, qui ont bien travaillé depuis 4 mois, terminé leurs évaluations, achevé de décorer leur classe et finalisé leurs petits bricolages pour offrir aux parents, ont bien mérité une petite récompense !

L'Association des Parents d'élèves leur a offert un petit moment de détente bien mérité autour d'un goûter, avant l'arrivée du Père Noël qui a gâté toutes les classes ! De quoi rendre nostalgiques les CM2 qui ont pris conscience que c'était là leur dernier arbre de Noël d'enfant...



## RESTAURANT SCOLAIRE

### REPAS DE NOËL (LE JEUDI 19 DÉCEMBRE)

Toast / jus d'orange  
Joue de porc maison, miel et cidre breton  
Poêlée de légumes  
Bûche pâtissière framboise  
Arrivée du Père Noël avec ses chocolats

# L'Echo Loisirs

## THÉÂTRE

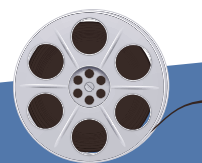
Après le succès des représentations du mois de janvier, la troupe de Saint-Alban remonte sur les planches en février avec une comédie en 3 actes de Jean-Pierre Maurice : « **Pauvres machos** ».

Les représentations sont prévues à la salle des fêtes :

- Samedi 8 février à 20h30
- Dimanche 9 février à 14h30



Vous aimez rire, vous détendre, alors ne manquez pas ce rendez-vous !



## UTL

Conférence du mois de février (réservée aux adhérents UTL. Possibilité de s'inscrire à partir de 14h).

**Le 13 février : au cinéma du casino du VAL ANDRE, à 14h30.**

**Hussam HINDI** – Directeur artistique du festival britannique de Dinard, enseignant cinéma Université Rennes 2. **Le rire au cinéma.**

L'envie de faire rire au cinéma est aussi vieille que le cinéma lui-même. Monsieur Hindi vous convie à une visite du panorama du rire à travers le cinéma mondial, grâce aux plus grands comiques du septième art.



## CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA

### ACTIVITÉS DU MOIS DE FÉVRIER

**MARCHE DOUCE :** Les lundis 3, 10, 17 et 24 février. Rendez-vous à 14h30 sur le parking du Poirier pour se rendre sur un parcours de marche douce.

**PISCINE – AQUAGYM :** Les mardis 4 et 11 février de 16h à 17h à la piscine des Monts Colleux à Pléneuf-Val-André. En raison des vacances scolaires, il n'y aura pas de cours d'aquagym les mardis 18 et 25 février.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :** L'Assemblée Générale du Club aura lieu le jeudi 13 février à 10h45 précises à la salle des fêtes de Saint-Alban. Comme chaque année, cette réunion sera suivie d'un repas dansant, animé par l'accordéoniste Danielle NICOLAS, accompagnée de son musicien.

Votre inscription auprès du club ou auprès de Marie-Christine GALBRUN (joindre le règlement).

**Prix du repas : 13 € pour les adhérents et 16 € pour les non adhérents.**

**CLUB DU JEUDI :** Le jeudi 27 février de 14h à 18h : Jeux de cartes, de société et boules bretonnes. Activités agrémentées d'un goûter.

### WEEK-END THÉÂTRAL

Le vendredi 6 mars, le samedi 7 mars à 20h30 et le dimanche 8 mars à 15h, le Club des Aînés de La Flora organise deux soirées et un après-midi « théâtre », à la salle des Fêtes de Saint-Alban, avec **LA COMPAGNIE D'YVIAS**. Cette dernière interprètera « LES FEUX DE L'ÉTÉ », une comédie de Pascal Chivet et Sylvie Danger. Si vous voulez passer un très agréable

moment de détente et de rires, alors ne manquez pas ce rendez-vous.

Pour tous renseignements, prix des places et réservations : club du jeudi ou auprès de Marie-Christine GALBRUN (coordonnées ci-dessous). La billetterie sera ouverte à partir du lundi 3 février – Placement libre.

**Marie-Christine GALBRUN au 06 82 44 37 24 ou le Centre LECLERC de PLE-NEUF-VAL-ANDRE au 02 96 72 82 72.**

Pour contacter le Club :

• Mail : [Clublaflora@gmail.com](mailto:Clublaflora@gmail.com)

• Téléphones :

Alain MARIE : 02 96 32 96 59

Jacques LEFEUVRE : 02 96 32 43 62

Martine LAPLANCHE : 06 23 75 02 31

## RUGBY CLUB CÔTE DE PENTHIÈVRE



Avant les fêtes de fin d'année, le Rugby Club Côte de Penthièvre a organisé un goûter de Noël pour les jeunes pousses de l'école de rugby avec la présence du Père Noël.

Les seniors, quant à eux, ont organisé un repas pour clôturer l'année 2019 avec pour thème « Pulls moches de Noël et moustaches », dans la continuité de Movember, qui lutte notamment contre les cancers de la prostate.

Début janvier, le club a organisé la traditionnelle galette des rois pour l'ensemble des pratiquants et leurs familles.

La section féminine du RCCP a été créée, l'objectif étant de développer le rugby féminin pour tous les âges.

Respect, Convivialité, Courtoisie, Partage, ces valeurs seront encore plus appliquées au RCCP en 2020.

Le Rugby Club Côte de Penthièvre présente à tous les Albanais ses meilleurs vœux.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES COMPAGNONS DE SAINT-JACQUES



L'Assemblée Générale est un temps fort dans la vie d'une association.

Aussi, conscients de l'importance que vous portez à l'association, adhérents et sympathisants, les Compagnons de Saint-Jacques comptent sur votre présence **le vendredi 7 février à 18h30** salle de la Marelle à Saint-Alban.

## LE LABEL STATION VERTE

AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE LA PRÉSERVATION DES TERRITOIRES RURAUX



### 1<sup>ER</sup> LABEL D'ÉCOTOURISME DE FRANCE

Le label Station Verte est né en 1964 avec un objectif clair : favoriser et développer le tourisme de nature dans les communes rurales. Depuis 55 ans, la Fédération contribue à la préservation des terroirs et à leur dynamisme économique. Elle s'engage aux côtés de ses communes pour développer un tourisme à visage humain, de proximité autour des valeurs de partage, d'authenticité et de respect des habitants et des territoires. Aujourd'hui, près de 500 destinations sont labellisées en France métropolitaine et en Outre-Mer (moins de 2000 habitants pour la plupart).

**Saint-Alban a obtenu son label en juin 2007.**

### QU'EST-CE QU'UNE STATION VERTE ?

Une Station Verte est un territoire d'accueil au cœur des terroirs, reconnu au niveau national comme une Station organisée proposant des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement. Elle peut être située à la campagne, à la montagne, près des littoraux et en outre-mer et offre les services et les plaisirs attendus dans l'univers Nature.

### L'ÉCOTOURISME, UN POSITIONNEMENT SINGULIER POUR LES STATIONS VERTES

La prise de conscience par la population en général, et par les touristes, de leurs impacts sur l'environnement ainsi que de la fragilité des écosystèmes, a impliqué le développement d'un tourisme plus proche de la nature, plus responsable et plus humain.

Pour répondre à ces attentes, la Fédération des Stations Vertes et Villages de Neige a souhaité en 2014 faire évoluer son positionnement. Forte de son

action depuis sa création, pour la préservation et valorisation des terroirs, elle s'est légitimement retrouvée dans la notion d'écotourisme.

#### Une Station Verte s'engage dans l'écotourisme en..

- développant l'accès à la nature et aux patrimoines, naturel, culturel ou immatériel, en privilégiant les déplacements doux
- possédant une composante éducative, médiation et/ou éducation à l'environnement
- permettant aux urbains, notamment, de pouvoir se poser, prendre leur temps et se ressourcer
- travaillant le tourisme de proximité, 60% des Stations Vertes sont à moins de deux heures d'une aire urbaine de plus de 100 000 habitants
- valorisant les produits locaux, les circuits courts et les savoir-faire
- contribuant au bien-être des communautés locales et à leur participation au développement touristique,
- favorisant le développement touristique mais également en contribuant à la protection des patrimoines ainsi qu'au cadre de vie
- mobilisant les acteurs des Stations Vertes pour travailler ensemble à construire une offre de séjours, en complémentarité et non en concurrence

**Écotourisme : 76% des Français souhaitent que des solutions durables soient mises en place rapidement (Source : Booking.com - 2019).**

#### Parmi les chiffres à retenir :

- 72 % des voyageurs considèrent qu'une action immédiate est indispensable, et que les populations devraient opter pour des alternatives touristiques durables, afin de sauver la planète pour les générations futures
- 55% des interrogés sont plus enclins à mettre en place des actions plus respectueuses de l'environnement pendant leur congés. Ils manquent cruellement de connaissances et d'options intéressantes lorsqu'ils tentent d'agir selon leurs convictions
- 73 % ont l'intention de séjourner au

moins une fois dans un hébergement éco-responsable

- 52 % privilégient - lorsque cela est possible - les déplacements à pied ou à vélo
- 68 % des sondés souhaitent que l'argent qu'ils dépensent sur place revienne aux communautés locales

### LES 10 ENGAGEMENTS STATION VERTE

La charte qualité de la Fédération détermine 10 engagements clés, déclinés en 50 critères, en lien avec le tourisme durable et l'écotourisme, qui devront être mis en œuvre par chaque station dans un délai de 6 ans :

1. Être engagé dans la démarche écotourisme,
2. Proposer des aménagements de qualité dans un cadre paysager agréable,
3. Proposer un service de conseil et d'information touristique engagé dans cette démarche de qualité,
4. Proposer un hébergement diversifié et une restauration ouverte à l'année ou en cohérence avec la fréquentation touristique,
5. Disposer de commerces et services adaptés aux demandes des touristes et visiteurs,
6. Disposer d'une offre de loisirs de pleine nature,
7. Avoir un programme d'animations et de festivités,
8. Proposer une offre à destination des familles,
9. Favoriser l'accessibilité tarifaire pour tous,
10. Mettre en place une organisation performante pour coordonner et animer la station.

### QUELS SONT LES INTÉRÊTS D'ÊTRE STATION VERTE ?

- Être labellisé Station Verte permet à la commune d'être identifiée comme une terre d'accueil écotouristique. Vous contribuez ainsi au rayonnement de votre commune, vous améliorez sa



qualité de vie. Vous participez à son développement économique, social et environnemental.

- Bénéficier d'une animation du réseau sur le terrain. Une centaine de Stations Vertes est visitée chaque année, des réunions inter-Stations Vertes sont organisées pour échanger sur la valorisation du label et avancer ensemble pour répondre aux attentes du tourisme de demain.
- Le Congrès annuel du réseau national est un temps fort, d'échanges et de construction. Le label Station Verte est avant tout un réseau SOLIDAIRE qui évolue avec ses membres et constitue, grâce à leur engagement, une force dynamique sur le territoire national.
- Bénéficier d'une communication nationale grand public. La Fédération met à disposition des outils numériques (site extranet, portail internet, les réseaux sociaux). Tout ceci est complété par diverses éditions professionnelles ou grand public : signalons parmi elles, une carte touristique éditée à 100 000 exemplaires et distribuée gratuitement.

## LES 2 ÉVÉNEMENTS FORTS ORGANISÉS PAR LA FÉDÉRATION

- **La Fête de l'écotourisme**, qui se déroule chaque année durant tout le mois de mai, grand événement national organisé par la Fédération pour concrétiser son positionnement écotouristique. Les Stations Vertes participantes proposent des animations autour de la valorisation et préservation du patrimoine naturel et culturel, la découverte des savoir-faire locaux et aussi des ateliers de sensibilisation à l'environnement et au tourisme durable.
- **La Fête du Terroir**, qui a lieu à l'automne (du 21 septembre au 11 novembre), 2<sup>ème</sup> « temps fort » du réseau des Stations Vertes. L'objectif ? La valorisation et préservation des produits du terroir et des savoir-faire existants dans les Stations Vertes : mise en valeur des produits locaux, de préférence autour des légumes et fruits de saisons, va-

lorisation des producteurs locaux qui privilégient une agriculture raisonnée, partage avec le public, pour l'initier aux saveurs des Stations Vertes : dégustations, démonstrations des savoir-faire.

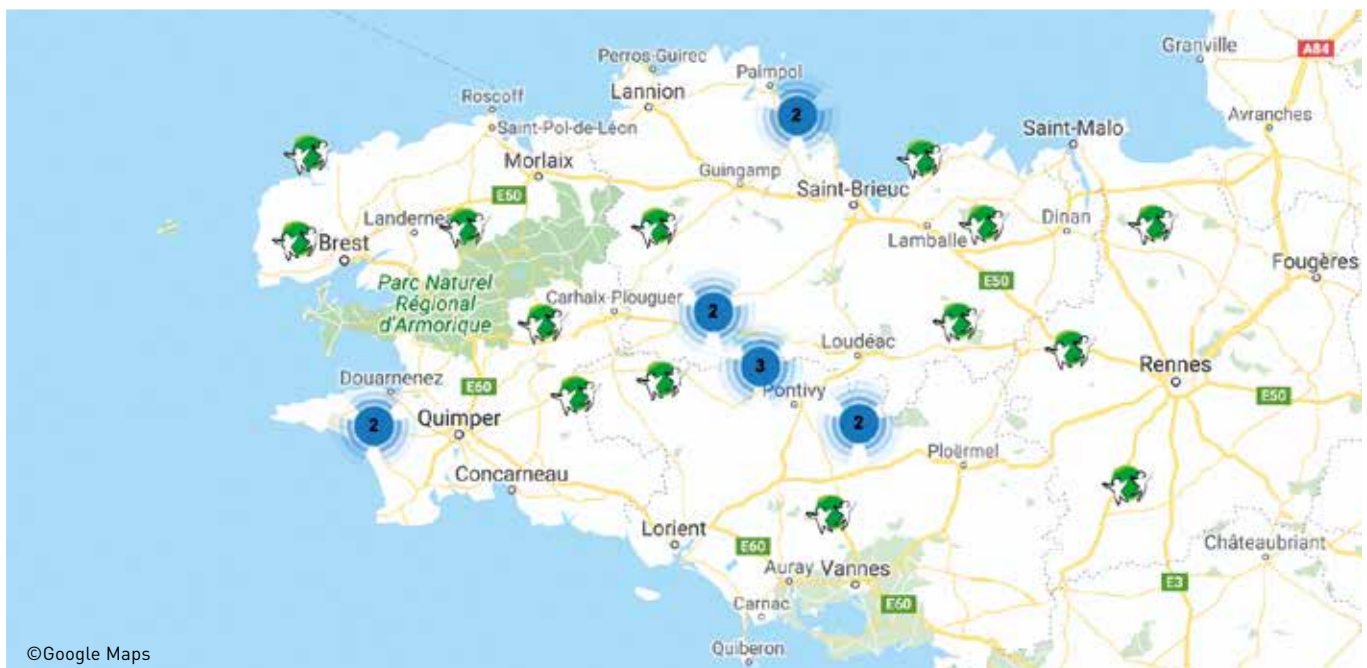
## POUR ALLER PLUS LOIN

Explorez la carte interactive pour découvrir toutes les Stations Vertes : <https://bit.ly/2CCaakE>

Suivez l'actualité sur :

- **Twitter :** <http://twitter.com/stationverte>
- **Vidéos sélectionnées par Station Verte sur YouTube :** <http://www.youtube.com/c/StationVerte>
- **Suivez Station Verte sur Instagram :** <https://www.instagram.com/stationverte>
- **Thématiques Station Verte sur Pinterest :** <https://www.pinterest.fr/stationverte>

## CARTE DES STATIONS VERTES EN BRETAGNE



©Google Maps

# Etat-Civil

## NAISSANCE

- 13 décembre : **Victoria BRAHIMI**
- 17 décembre : **Noé et Gabriel DAVID**

## DÉCÈS

- 2 décembre : **Jean-Baptiste CORBIN**

# Urbanisme

## PERMIS DE CONSTRUIRE

- DEMAY Aline et Eric** - 6, rue du Pré d'Aublé -  
Garage, carport + changement d'affectation
- LE GALL Philippe et Joelle** - 28, rue des Potiers - Maison
- DOLOY Ludovic et Marie** - 18, rue des Potiers - Maison
- AVL PROMOTION - LEBLAY Vincent** - 16, rue du Pré de la Vigne - Maison
- RAULT Christian** - 2, Le Bignon - Carport

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- GAEC D'HAUREOLO - AVELINE Michaël** - Oriolo - SAS sanitaire  
(extension bâtiment d'élevage)
- GOTHIÈRE Franck** - 2, La Ville Maloysel - Abri de jardin
- GUERNION Yoann** - 8, rue du Grand Léjon - Clôture
- AMSTAD Jean-Jacques** - 15, Route de la Ville-es-Cotard - Clôture
- MUZEAU Daniel** - 22, rue des Prés Côtiers - Véranda
- LEBRET Loïc** - 27, rue du Poirier - Modification ouverture
- MIRIEL Thierry** - 1, Les Salles - Piscine

# Agenda

## 2 février

Repas Compagnons de Saint-Jacques

## 7 février

Assemblée Générale  
Compagnons de Saint-Jacques

## 8 et 9 février

Théâtre

## 13 février

Assemblée Générale  
Club des Aînés de La Flora

## 15 février

Assemblée Générale  
La Boule Albanaise

## 19 février

Ludothèque

## 22 février

Assemblée Générale  
Comité des Fêtes

# Annonce

Annonces à envoyer à :  
[bulletin@saintalban.fr](mailto:bulletin@saintalban.fr)  
Avant le 31 janvier 2020  
pour le bulletin de mars

- Recherche femme ou homme de ménage pouvant effectuer de 2 ou 3 heures le samedi matin dans une maison sur Saint-Alban. Tél. 06.50.76.14.66.